

# Se préparer à l'habilitation électrique (H0-B0)

public

durée

réf.: 3252

C Chefs d'équipe

O Opérateurs

2 jours

Les non-électriciens intervenant à proximité de l'électricité doivent, selon les cas, être titulaires d'une habilitation H0-B0 délivrée par leur employeur.

L'application des procédures de travail en sécurité, édictées par le carnet UTE, contribue à prévenir les accidents du travail.

LES



Les procédures sont en lien direct avec les activités et métiers des stagiaires.

## Programme

### 1<sup>er</sup> jour - Dangers de l'électricité

- Statistiques.
- Notions d'électricité (courant continu, alternatif, tension, intensité, résistance, puissance).
- Origines et conséquences des accidents d'origine électrique
  - Contacts directs, indirects, courts-circuits.
  - Classement des installations.
  - Distances de sécurité.
  - Effets du courant sur le corps humain.
- Cas particuliers de risques avec les réseaux

### 2<sup>e</sup> jour - Procédures de prévention contre le risque électrique

- Prescriptions UTE C18-530.
- Habilitation.
- Manœuvres et consignations : le rôle des différents intervenants.
- Procédures et distances.
- Les outillages et les équipements de protection individuelle.
- Les outils électriques portatifs à main.
- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
  - Notions de premiers secours.
  - Incendie sur un ouvrage électrique.
- Validation des acquis

## Pour qui ?

Tout salarié non-électricien à qui l'employeur doit délivrer une habilitation électrique H0-B0.

## Objectifs

Connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément au carnet UTE.

## Sanction de stage

Attestation de présence au stage

NB : à l'issue du stage, le formateur formulera un avis à l'employeur sur le niveau de connaissance atteint par le stagiaire.

Formation  
à caractère  
obligatoire

Adhérents	Non-adhérents	Intra
330 € HT /participant	440 € HT /participant	Veillez consulter votre agence OPPBTP